

22ème CRITERIUM DES CEVENNES Historique

8, 9 et 10 juin 2012

BULLETIN D'ENGAGEMENT * Equipage N°:

A retourner au : **CEVENNES CLUB ALPINE GORDINI**
255 chemin de St Hilaire à la Jasse 30560 St. HILAIRE DE BRETHMAS

Impérativement accompagné du **règlement de l'épreuve** signé, d'une **photo du véhicule**, d'une **copie du certificat d'immatriculation**, ainsi que d'un **chèque de 520 € ou 635 €** (voir droit d'engagement) à l'ordre du Cévennes Club Alpine Gordini.

Conducteur

Navigateur

NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Pays :	Pays :
Club :	Club :
:	:
E-mail :	E-mail :

VOITURE

Marque :	Type :	Modèle :
Année :	Immatriculation :	Date 1ère immatriculation :
Permis N°:		
Compagnie assurance :	N° de Police :	

DROIT D'ENGAGEMENT

3 JOURS : 520 € pour 1 équipage de 2 personnes avec un véhicule. Les droits d'engagement comprennent les prestations de restauration et d'hôtel du vendredi 8 juin (réception 14h) au dimanche 10 juin (dislocation 17h), l'assistance technique et le gardiennage. **Voir article 9.7 du règlement "droits d'engagement"**.

4 JOURS : 635 € pour un équipage de 2 personnes avec un véhicule du vendredi 8 juin (réception 14h) au lundi 11 juin (dislocation 10h). **Voir article 9.7 du règlement "droits d'engagement"**.

Licence ou titre de participation obligatoire :

Le conducteur possède une licence « concurrent/conducteur » FFSA ou FIA OUI NON

Le navigateur possède une licence « concurrent/conducteur » FFSA ou FIA OUI NON

Le conducteur désire un titre de participation (25 € paiement sur place) OUI NON

Le navigateur désire un titre de participation (25 € paiement sur place) OUI NON

Les titres de participation seront délivrés par l'organisateur lors des vérifications sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la conduite automobile en épreuves de régularité.

RESERVATIONS HOTELIERES COUPLE HOMME / FEMME HOMME / HOMME

VEHICULE ARRIVANT SUR REMORQUE OUI NON

TAILLE M L XL XXL

Je soussigné.....pilote et demandeur de l'inscription, certifie sur l'honneur être en règle au niveau administratif (carte grise avec contrôle technique, permis de conduire et attestation d'assurance)

Je déclare décharger l'organisation de toutes responsabilités découlant de l'usage de mon véhicule durant le déroulement de la manifestation pour tous dommages corporels ou matériels. Je déclare me conformer aux prescriptions du code de la route, des arrêtés municipaux des villes et des localités traversées, ne pas conduire sous l'emprise de stupéfiants ou d'un état alcoolique tel que défini à l'article L1 du code de la route et respecter les informations du carnet de route et du règlement du **22ème CRITERIUM DES CEVENNES Historique**.

Fait à : le **lu et approuvé, le concurrent** (signature)